

6.4.4 "Le cercle des savoirs reconnus"

Christophe Haveaux

in Le Ligeur, 1^o décembre 1999

Examen Juin 2000, pp 1-2

Dans quelle sphère, au sens de J. Godbout, situez-vous les "Réseaux d'Echange de Savoirs" dont il est question dans l'article ? Justifiez et précisez au maximum votre réponse.

Comment ces "Réseaux" s'articulent-ils aux autres sphères (de manière harmonieuse ou problématique) ?

Le cercle des savoirs reconnus

Christophe HAVEAUX

Nés dans les années septante à l'initiative d'une institutrice française, les Réseaux d'Echange de Savoirs (RES) se sont multipliés en France avant de gagner l'Espagne, l'Autriche, la Suisse, l'Allemagne et la Belgique. Ce mouvement spontané invente de nouvelles formules d'apprentissage mais aussi de vie en société.

«J'offre un cours de cuisine indienne et je cherche quelqu'un pour m'apprendre l'accordéon».

Voilà qui pourrait résumer le principe des Réseaux d'Echange de Savoirs. Qui se décline selon les envies de chaque participant. Julie propose une initiation à la danse africaine et aimerait apprendre la calligraphie arabe. Martin, qui s'intéresse aux traditions africaines, s'avoue piètre danseur mais s'inscrit par curiosité. En échange, il donnerait bien quelques leçons de néerlandais. Laurent veut justement pratiquer sa deuxième langue; mais ne sait pas encore trop ce qu'il pourrait proposer.

L'offre et la demande se croisent ainsi sur le panneau d'af-

fichage, reflet des attentes et des passions du groupe. Les choix d'apprentissage s'enrichissent au fur et à mesure que le cercle s'élargit. Si bien que chacun trouve, à un moment ou un autre, ce qui lui correspond le plus. L'échange de savoirs, rarement réciproque, se réalise donc à travers un réseau plus ou moins large.

Il s'agit bien de savoirs ou de savoir-faire et non d'un échange de services (1). Autrement dit, un participant peut apprendre à un autre comment tapisser son appartement mais ne le fera pas à sa place.

L'échange est «démonétarisé». Aucune notion d'argent n'entre en compte. Les pres-

tations ne sont même pas comptabilisées en monnaie fictive selon le bon vieux précepte «donnant-donnant». Celui qui suit l'un ou l'autre cours n'est pas dévisagé s'il ne propose rien en échange. Il suffit, à terme, de trouver un équilibre entre le nombre de personnes qui offrent et reçoivent. La formule est souple et vit au rythme propre du groupe. Chacun s'investit selon ses disponibilités, à négocier avec l'autre («Est-ce que ça l'arrange si je te donne une leçon d'espagnol par mois?»).

Capitaliser les compétences

À l'origine, l'expérience fut menée à Orly par une institutrice voulant donner à ses élèves la possibilité de transmettre leurs savoirs (2). Le fait d'enseigner place en effet ces enfants dans une position valorisante car ils prennent conscience de leurs capacités. L'expérience se transposa vite au monde adulte. Et aujourd'hui, des milliers de grands enfants participent à ces réseaux.

Il en existerait environ 400 en France, une vingtaine en Belgique, une dizaine en Suisse, sept ou huit en Espagne, trois ou quatre en Autriche et quelques-uns en Allemagne,

au Kenya, au Burundi et au Brésil.

Chez nous, le premier RES a vu le jour en 1987, à Schaarbeek. Depuis 1993, une coordination tente, selon la jolie formule de sa responsable, de «faire profiter d'une mémoire d'expérience».

«Notre rôle est de sensibiliser le public, de diffuser les outils pédagogiques existants, de soutenir les personnes qui veulent créer un réseau dans leur région», résume Paulina Romero (3). Les projets naissent souvent au sein d'asbl déjà existantes, les locaux et le matériel étant ainsi mis à disposition des participants. Association féminine, maison de jeunes, centre d'alphabétisation, CPAS, centre culturel... Les exemples ne manquent pas. Mais ne vivent pas toujours longtemps.

«Il faut prendre le temps de mûrir le projet, de voir ce que chaque membre souhaite. Si on attend des résultats rapides, on sera déçu. Par ailleurs, l'équipe d'animation doit rester ouverte, prête à se renouveler. Mieux vaut être attentif à ce que les rôles et les tâches puissent être essayés par plusieurs personnes. Comme ça, si une personne arrête pour telle ou telle raison, elle pourra être remplacée par quelqu'un d'autre. Il s'agit donc de capitaliser les compétences au

sein même de l'équipe. Pouvoir parler du RES à un nouveau venu, par exemple, c'est aussi une compétence».

(1) La confusion avec les réseaux d'échange de services est fréquente, du fait qu'ils incluent aussi des offres de savoir. Ces réseaux sont nés au milieu des années 80 en Australie avant de se développer en Amérique du nord et en Europe. En France, les Systèmes d'Echanges Locaux (SEL) se multiplient à vive allure. Ces échanges de services («Je tonds la pelouse, quelqu'un peut-il repeindre mon plafond?») sont comptabilisés en grains de sel, une monnaie fictive permettant de savoir ce à quoi chacun a droit («Un cours d'informatique, ça vaut trois grains de sel»). Des personnes, souvent au chômage, y retrouvent le sens d'une économie solidaire. Certains économistes considèrent cependant ces réseaux non comme une alternative mais bien comme le résultat de l'ultralibéralisme triomphant. Il revient à l'État par le biais de la sécurité sociale d'assurer la solidarité entre tous les citoyens, à commencer par les plus fragilisés.

(2) Claire Huber-Suffrin a depuis lors publié plusieurs ouvrages sur son expérience, dont *Le cercle des savoirs reconnus*, aux Éditions Desclée de Brouwer en 1993.

(3) Pour tous renseignements: Coordination des RES, 68 rue du Méridien, 1210 Bruxelles, tel 02/209 63 90 ou 218 56 08 (uniquement les lundi et vendredi, de 9h à 17h), fax 02/218 58 54.

Le cercle des savoirs reconnus

(suite de la première page)

Effet multiplicateur

L'équipe d'animation se charge notamment d'aider chacun à identifier ses savoirs (la plupart des personnes ne voient pas, de prime abord, quelle matière enseigner) et de mettre en relation les participants (où vont-ils se voir? dans les locaux de l'asbl? chez l'un ou l'autre? quelles sont les attentes réciproques? comment évaluer l'apprentissage et, éventuellement, rectifier le tir?). La démarche cache souvent d'autres attentes, telles que l'envie de rencontrer des gens, de participer à quelque chose de novateur ou de prendre des responsabilités. On constate ainsi un effet multiplicateur.

Individuelle à l'origine, la démarche devient collective. La personne se sent appartenir à un cercle en mouvement, à un projet collectif. Contrairement à la critique souvent formulée, les RES ne visent pas à remplacer les filières d'éducation permanente. Les deux sont clairement complémentaires.

«Les réseaux sont un passage stimulant pour les personnes qui ont rencontré des difficultés dans les formations classiques et qui veulent se remettre à apprendre. Chacun avance à son rythme, définit avec l'autre ce qu'il attend de l'échange... Il y

a des limites, bien sûr. Les réseaux peuvent simplement clarifier ce dont chacun a besoin puis orienter vers une formation classique». Seule ombre au tableau: la lourdeur administrative qui pèse sur les (nombreux) chômeurs, censés signaler cette «formation» à l'ONem (la demande écrite sera évaluée à tous les étages et conduira peut-être à la grâce suprême d'une autorisation, avec ou sans perte d'indemnité journalière...). Telle est la loi dans un pays qui voit en chaque chômeur bénévole un travailleur au noir potentiel («Votre cours de djembé, vous recevez des sous pour le donner?», suspecte l'inspecteur des non-travailleurs). Un comble au vu de l'effort fourni par la personne pour se remettre ou se maintenir par elle-même en activité. «Sur un C.V.», souligne précisément Paulina Romero, l'expérience est positive à mentionner. La prise de conscience de ses compétences mais aussi de ses manques n'est pas vu comme un défaut. Au contraire, cela veut dire que l'on sait que l'autre peut m'apporter quelque chose, m'enrichir de nouvelles compétences». À méditer, dans notre société en mutation permanente où chaque citoyen est de plus en plus amené à se former par lui-même. ■

Ch. H.